

Rapport d'activité association l'Olivier 2020

Introduction

L'association L'OLIVIER créée en 1964, œuvre depuis plus de cinquante ans auprès d'un public jeune et adulte porteur de handicap. Ses missions statutaires principales s'inscrivent dans l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement des personnes accompagnées, avec une volonté renforcée de participer à toute action en faveur de celles-ci et de collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires.

Ses valeurs fondatrices sont centrées autour de la participation, la co-construction, l'écoute réciproque, l'expression libre et démocratique.

Consciente de l'évolution des politiques publiques et des mutations de la réglementation et des financements, l'association L'OLIVIER s'attache à proposer une réponse individualisée à chaque personne conformément à son projet de vie, en s'attelant à faire évoluer ses modèles afin de continuer à proposer des modes de fonctionnement innovants, fondés sur la qualité de l'accompagnement dans une visée globale de prestations, de dispositifs et d'inclusion sociale.

2020 est une année marquante pour l'association qui a œuvrée à l'élaboration de nouvelles modalités d'organisation :

- La reconnaissance du Siège social
- L'obtention des frais de siège,
- La rédaction du dossier CPOM
- La préparation du Document unique de délégation
- La refonte de statuts associatifs et du règlement intérieur
- La mises en place de six commissions thématiques : COMAVAS, ETHIQUE, EVENEMENT, PARCOURS, BUDGET, TECHNIQUE

Un évènement majeur a marqué l'année 2020 en raison de l'épidémie de la COVID 19. La première crise sanitaire du 21^{ème} siècle, est venue bouleverser nos modes d'accueil, nos pratiques et nos échanges introduisant des comportements nouveaux de mesures barrières à la contamination. Dans un premier temps, la sidération s'est vite transformée en un sentiment d'appartenance à l'association L'OLIVIER à travers un élan de solidarité et de soutien, une volonté forte d'entraide. L'inquiétude initiale a laissé place à la faisabilité d'une plus grande mutualisation entre les établissements, la rédaction du plan de continuité, de reprise, de déconfinement et la mise en place une cellule de crise encourageant ainsi les équipes à une solidarité collective de continuité de service la période de confinement.

Il est à préciser que ce rapport d'activité 2020 est écrit postérieurement au départ de Madame Valérie BERGERET directrice générale jusqu'en octobre 2020, remplacée par la nouvelle directrice générale, Valérie HERVIEU en janvier 2021.

Dans un premier temps, nous vous présenterons le contexte associatif de cette année singulière avant de poursuivre sur les points clés des données par établissement concernant l'accompagnement des personnes accueillies

Dans une seconde partie vous trouverez les données liées à l'activité en elle-même, l'encadrement, le personnel et la partie financière.

LES INSTANCES ASSOCIATIVES

L'association l'OLIVIER est représentée par le bureau composé des membres suivants :

- La président Claude RUFFIE,
- Le vice-président Norbert GUILLARME
- Le secrétaire Alain CHARBONNEL.
- Le trésorier Michel BABASKEROFF
- Administratrice Françoise NOSEDA CARRIERE

Les administrateurs sont nommés pour une durée de six années, avec possibilité de réélection. L'association se réunit en conseil d'administration au minimum deux fois par an, puis en commission technique mensuellement lors de laquelle les directeurs d'établissements sont invités aux travaux stratégiques et prospectifs avec la mission de développement associatif, d'élaboration de projet, de réflexion partagée sur les problématiques d'actualités...

L'association a travaillé en 2020 sur la refonte de ses statuts et de son règlement intérieur en groupe de travail, soutenue par la présence d'un conseil juridique.

LES VALEURS

La gouvernance associative a des valeurs fortes de coopération, de responsabilité individuelle de chacun, d'intelligence collective, de formation permanente qu'elle décline dans une charte élaborée en 2020.

L'OBJET SOCIAL ASSOCIATIF

Les nouveaux statuts agrèent et renforcent les missions associatives, à savoir :

- Créer et gérer des établissements, des services ou tout autre dispositif destinés à des personnes en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie et/ou relevant d'un accompagnement social et/ou médico-social.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté, l'épanouissement des personnes accompagnées
- Participer à toute action en faveur de ces personnes sous forme d'information du public et de formation de personnel spécialisé.
- Collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires.
- Organiser et/ou participer à toute action de soutien à l'Association l'Olivier
- Participer à la vie publique, la politique médico-sociale et de santé afin d'apporter son expertise et son orientation au niveau du territoire
- Réaliser toute opération juridique et financière en lien avec l'objet ci-dessus dans les limites imposées par les textes en vigueur
- Participer directement ou indirectement à la gestion de tout organisme quelle qu'en soit la forme juridique, dont l'activité se rattache à l'objet ci-dessus et plus généralement, elle pourra procéder à toute opération commerciale, financière, mobilière, immobilière, de conseil ou de mandat de gestion ou autre se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié, dans les limites imposées par les textes en vigueur.
- Créer, prendre toute participation dans toute entité juridique, existante ou à créer, le cas échéant à prépondérance immobilière, de nature à lui permettre la réalisation de son objet social et/ou lui permettre de favoriser son développement, dans les limites imposées par les textes en vigueur.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance associative est un espace politique qui se définit comme la manière de concevoir l'organisation et la répartition du pouvoir au sein de l'association. Elle inclut et prône la participation, les parties prenantes et le contrôle, elle pose les orientations de l'organisation, régit les règles

relationnelles et organisationnelles basées sur le principe d'équivalence, ce qui signifie que chacun doit faire face à ses responsabilités. Elle veille à la coopération active de tous ses membres.

LA DIRIGEANCE

L'Espace politique quant à lui, est confié par, à la direction générale du siège qui veille à la déclinaison du projet associatif auprès des directions des établissements afin de transformer le projet politique en projet concret d'accompagnement de la personne et de répondre aux besoins du territoire.

Le but est d'assurer : La cohérence entre les valeurs et actions ; La déclinaison du projet associatif ; La participation active des salariés, personnes handicapées et professionnels partenaires ; La réponse aux demandes réglementaires.

Le siège assure le lien entre l'instance de gouvernance et la coordination organisationnelle et fonctionnelle des Etablissements et des Services. Le Siège s'entend comme le lien où sont prises les décisions à caractère stratégique et d'orientation. Enfin il répond aux attendus du Code de l'Action social et des Familles

En 2020, deux sessions de formation ont eu lieu entre gouvernance et dirigeance : Audit avant l'entrée en CPOM et Audit informatique

LES COMMISSIONS

Nouvellement créées, les commissions sont au nombre de **6** : Commissions éthique, Evènement, Technique, Parcours de l'utilisateur, Budget, et Avenir de l'association

Les commissions sont des lieux de partage et d'élaboration de savoirs, de connaissances et de projections stratégique de développement. **Plus de 12** commissions ont eu lieu en 2020, sur des thèmes tel que :

- Rédaction d'une Charte de bonne gouvernance associative
- Rôle et théorisation des actions pratiques dans les établissements
- La question du télétravail en période de confinement
- Le débat sur la vie intime et sexuelle

- Le sujet sur la retraite des personnes travaillant à l'ESAT
- L'inclusion scolaire, puis celle du parcours de l'utilisateur et de son admission

LES ACTIONS ASSOCIATIVES EN 2020

Le besoin de centralisation des outils de gestion avec une démarche d'amélioration continue, a amené l'association à réfléchir sur la construction d'un Siège ayant pour objectif :

- ✓ Une déclinaison du Projet Associatif
- ✓ Une harmonisation des pratiques
- ✓ Des systèmes d'informations partagées
- ✓ Des économies d'échelle
- ✓ Une dynamique associative
- ✓ Un soutien aux établissements
- ✓ Une réponse cohérente et mutualisée aux exigences réglementaires.

Synthèse des rapports d'activité de l'Association :

L'ACTIVITE SUR L'ASSOCIATION L'OLIVIER en 2020

LA POPULATION ACCUEILLIE

Au niveau des habilitations des établissements

En 2020, l'Association l'Olivier est habilitée pour **213 places accueillies au sein des 7 établissements et services**

- MAS **47** places réparties pour 37 places en internat, 8 en accueil de jours, 2 en accueil temporaire
- ESAT **60** places
- IME ; SESSAD ; SESS **76** places réparties pour 46 à l'IME, 20 au SESSAD et 10 au SESS
- SAVS ; SAMSAH **30** places réparties 25 au SAVS et 5 places au SAMSAH

Au niveau des personnes en situation de handicap accueillies

Cette année, **250 personnes** en situation de handicap ont été accueillies au sein de l'ensemble des établissements (contre 266 en 2019 et 280 en 2018), les raisons de la baisse de l'accueil par rapport aux années précédentes, sont majoritairement dus aux mesures sanitaires prises pendant l'épidémie de COVID 19, en revanche, ce chiffre reste supérieur aux habilitations

Au niveau des sorties des établissements

Peu de sorties cette année, 6 sorties sur l'ensemble des établissements (1 ESAT, 5 SASSAD, 5 SAVS et SAMSAH)

Au niveau Soins

Sur les 250 personnes suivies, la déficience intellectuelle demeure majoritairement le profil des usagers à plus de la moitié de nos effectifs, les Troubles associés : troubles à spectre autistiques, troubles de la conduite et du comportement, troubles Dys près d'un quart de nos effectifs ainsi que le polyhandicap/pluri handicap sur la MAS et groupe de transition près d'un quart aussi.

Il est à noter un nombre croissant notamment sur l'institut de troubles associés qui nécessite une adaptation de l'accompagnement et des pratiques professionnelles

Au niveau de l'âge

Pour l'institut, la moyenne d'âge des personnes accueillies au sein des services de l'IME se situe autour de 18 ans., du **SSES** est de 14 ans et **SESSAD** est de 19 ans

Il est à préciser le nombre croissant des personnes en aménagement Creton suivies à l'IME, au nombre de 21 personnes contre 16 en 2019

Pour la MAS, l'accueil temporaire présente une moyenne d'âge de 27 ans, pour l'accueil de jour 31 ans et pour l'internat 37 ans, les services présentent une hétérogénéité des âges allant de 22 à 65 ans.

Pour l'ESAT ; la moyenne d'âge des personnes accueillies en 2020 est de 37 ans

Pour le SAVS, SAMASH, la moyenne d'âge des personnes accueillies au sein des établissements est de 29 ans pour le SAMSAH et de 39 ans pour le SAVS

Au niveau des listes d'attente cumulées

Les établissements font ressortir plus de 194 personnes environ en attente d'une admission sur nos structures (ces personnes apparaissent pour la majorité sur d'autres listes d'attente du Vaucluse). Significativement cela représente 75 personnes à l'Institut, 89 à la MAS et 29 à l'ESAT,

LES SALARIES DE L'ASSOCIATION L'OLIVIER

L'association l'OLIVIER comprend **125.22 ETP** soit **153 personnes physiques**

Le siège comprend **4.5 ETP et 4 personnes physiques** y travaillent quotidiennement, le 0.5 ETP restant sont occupés par 7 comptables à temps partiel

- MAS **60.08 ETP** soit **70 personnes physiques**
- ESAT **13.50 ETP** soit **15 personnes physiques**
- IME ; SESSAD ; SESS **41.58 ETP** soit **55 personnes physiques**

- SAVS ; SAMSAH **05.56 ETP soit 09 personnes physiques**

Embauche en CDD

Il est à préciser un nombre d'embauche de CCD exponentiel sur l'année 2020, avec un total 64 personnes qui ont signés 720 CDD au total.

Soit une moyenne mensuelle de 60 contrats signés par mois (majoritairement sur la MAS)

LES FORMATIONS ET LES DEVELOPPEMENTS DES COMPETENCES

L'association L'olivier est très attachée au développement des compétences des salariés aussi cette année les formations dédiées à la sécurité (SST) ont été réalisées avec l'organisme de la Croix Blanche. D'autres ont dû être reportées en raison du COVID19

L'accueil des stagiaires est un atout pour notre association aussi en 2020, nous avons accueilli 26 stagiaires de la formation professionnelle, venus des centres de formation du territoire, ces stages portent tant sur des métiers administratifs, éducatifs, paramédicaux, médicaux

LES FINANCES

Le total de **charges allouées** pour l'ensemble des établissements de l'association l'OLIVIER représente **8 381 014 .21 €**, les **charges réalisées** représentent **8 074 471.38 €** différentiel de 306 543 €

Le total des **produits alloués** pour l'ensemble des établissements de l'association l'OLIVIER représente **8 373 683.13 €**, les **produits réalisés** représentent **8 131 426.51 €** différentiel de 242 257 €

Charges	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Reprise resultat deficitaire N-2	Total général	
	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé		Alloué	Réalisé
Associatif	1 156 711,60	980 536,19	5 768 966,98	5 599 809,27	1 440 368,91	1 479 159,20	8 366 047,49	8 059 504,66	14 966,72	8 381 014,21	8 074 471,38
MAS	617 208,70	586 336,32	2 616 528,87	2 600 752,34	825 764,78	849 164,52	4 059 502,35	4 036 253,18	0,00	4 059 502,35	4 036 253,18
IME	414 604,64	322 621,37	1 784 629,60	1 669 757,10	399 769,54	412 894,82	2 599 003,78	2 405 273,29		2 599 003,78	2 405 273,29
SSES	10 671,40	8 260,09	149 712,38	150 734,38	21 361,76	24 077,79	181 745,54	183 072,26	14 966,72	196 712,26	198 038,98
SESSAD	24 975,17	15 121,16	313 490,34	299 396,40	54 687,95	52 609,96	393 153,46	367 127,52		393 153,46	367 127,52
ESAT	65 381,79	28 750,52	594 541,18	584 393,07	98 076,91	96 649,38	757 999,88	709 792,97		757 999,88	709 792,97
SAVS	19 372,92	16 412,53	193 576,33	198 838,87	26 559,98	29 992,39	239 509,23	245 243,79		239 509,23	245 243,79
SAMSAH CD	3 935,08	2 472,30	37 575,72	36 758,11	6 162,19	5 672,02	47 672,99	44 902,43		47 672,99	44 902,43
SAMSAH ARS	561,90	561,90	78 912,56	59 179,00	7 985,80	8 098,32	87 460,26	67 839,22		87 460,26	67 839,22

Produits	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Reprise resultat excédentaire N-2	Total général	
	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé	Alloué	Réalisé		Alloué	Réalisé
Associatif	7 774 416,94	7 388 425,23	199 635,47	220 022,94	321 953,48	445 301,10	8 296 005,89	8 053 749,27	77 677,24	8 373 683,13	8 131 426,51
MAS	3 545 435,81	3 540 178,78	197 380,00	211 012,19	260 453,48	301 288,83	4 003 269,29	4 052 479,80	56 233,06	4 059 502,35	4 108 712,86
IME	2 531 502,48	2 150 767,76	2 255,47	7 194,47	61 500,00	134 965,49	2 595 257,95	2 292 927,72	3 743,83	2 599 001,78	2 296 671,55
SSES	196 712,26	196 712,26		49,30			196 712,26	196 761,56		196 712,26	196 761,56
SESSAD	393 153,46	393 153,46		57,00		5 003,00	393 153,46	398 213,46		393 153,46	398 213,46
ESAT	740 299,53	740 299,53	0,00	1 503,60	0,00	0,00	740 299,53	741 803,13	17 700,35	757 999,88	759 503,48
SAVS	233 067,49	233 067,48		206,38		4 043,78	233 067,49	237 317,64		233 067,49	237 317,64
SAMSAH CD	46 672,99	46 673,04	0,00	0,00	0,00	0,00	46 672,99	46 673,04		46 672,99	46 673,04
SAMSAH ARS	87 572,92	87 572,92	0,00	0,00	0,00	0,00	87 572,92	87 572,92		87 572,92	87 572,92

Il est à préciser que nos produits alloués sont en deçà de nos charges allouées d'où le différentiel de - 7 331.08 €. En revanche, nos produits réalisés couvrent nos charges de + 56 955.13 €

Les Produits GP1 des établissements incluant les crédits non reconductibles (CNR) représentent **7 774 415 €** dont 568 942 € de CNR soit **7 205 473 €** de produit de la tarification.

- **MAS** **3 155 694 €** + CNR 389 741 € = **3 545 436 €**
- **INSTITUT** **2 979 241 €** + CNR 142 127 € = **3 121 368 €** (IME = 2 398 051 € + CNR 133 452 ; SESSAD = 386 703 € + CNR 6 450€; SESS = 194 487 € + CNR 2 225€)
- **ESAT** **716 886 €** + CNR 23 413 € = **740 299 €**
- **SAVS / SAMSAH** **353 652 €** + CNR 13 660 € = **367 312 €** (SAVS = 233 067 € ; SAMSAH Soins = 73 912 € + CNR 13 660€ ; SAMSAH Social = 46 673 €)

Ce tableau synthétique présente les résultats comptables de chaque établissement et les propositions d'affectation de résultat 2020

MAS	<p>Résultat comptable excédentaire de 16 226.62 € Reprise excédent (RAN) n-2 de 56 233.06 € Résultat administratif excédentaire 72 459.68 € Variation congé payé - 6 777.66 € Résultat excédentaire à affecter de 79 237.34 € Proposition d'affectation de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Affectation en excédent affecté à l'investissement de 2/3 de la somme soit + 52 824.89 € car organisation nécessaire de l'accueil de jour nécessitant des travaux à venir ➤ Affectation en réserve de provision affectée à la couverture BFR de + 26 412.45 € afin de renforcer cette ligne qui ne représente qu'un demi mois de dotation. 	ESAT	<p>Résultat comptable excédentaire 32 010.16 € Reprise excédent n-2 de 17 700.35 € Résultat administratif excédentaire 49 710.51 € Variation congé payé - 475.33 € Résultat excédentaire à affecter de 50 185.84 € € Proposition d'affectation de résultat Réserve en mesure d'investissement + 25 092.92 € En réserve de couverture du BFR + 25 092.92 €.</p>
------------	--	-------------	---

Institut de l'Olivier	Pour l'IME	SAVS SAMSAH	Pour le SAVS
	Pour le SESS		Pour le SAMSAH CD
	Pour le SESSAD		Pour le SAMSAH ARS
	<p>Le déficit à reprendre est de 101 053.74 € Résultat comptable déficitaire de – 112 345.57 € Reprise excédent n-2 de +3 745.83 € Résultat administratif déficitaire de - 108 599.74 € Variation congé payé - 7 546 € Proposition de reprise de déficit de 101 053.74 €</p> <p>Résultat comptable excédentaire de + 13 689.30 € Reprise de résultat déficitaire n-2 de - 14 966.72 € Résultat compte administratif déficitaire de 1 277.42 € Variation congé payé + 181 .54 € Proposition de reprise de déficit à 1 095.88 €</p> <p>Résultat comptable excédentaire de + 31 085.94 € Reprise résultat n-2 de 0 € Résultat administratif de +31 085.94 € € Variation congé payé - 371 € Résultat excédentaire à affecter de + 30 714.47 €, Proposition d'affectation de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réserve de Couverture de BFR d'un demi-mois de dotation soit 20 000 € (environ 2/3) - Réserve en mesure d'investissement pour 10 714.47 € (environ 1/3) 		<p>Le déficit à reprendre est de 10 316.50 € Résultat comptable déficitaire de – 7 926.15 € Reprise résultat n-2 de 0 € Résultat administratif à affecter déficitaire de – 7 926.15 € Variation congé payé - 2 390.35 € Proposition de reprise de déficit de 10 316.50 €</p> <p>Résultat comptable excédentaire de + 1 770.61 € Reprise de résultat n-2 de 0 € Résultat compte administratif excédentaire de + 1 770.61 € Variation congé payé – 403.46 € Proposition d'affectation de résultat de 1 367.15 € en réserve de compensation de déficit</p> <p>Résultat comptable excédentaire de + 19 733.70 € Reprise de résultat n-2 de 0 € Résultat compte administratif excédentaire de +19 733.70 € Variation congé payé - 1 548.74 € Résultat excédentaire à affecter de + 21 282.44 €, Proposition d'affectation de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Réserve de Couverture de BFR de 10 641.23 € Réserve de compensation des déficits de 10 641.23 €

LES PARTENARIATS & CONVENTIONNEMENTS

Le siège et les établissements situés à Monteux nouent un partenariat soutenant avec la mairie de Monteux. Et renforcent ses liens avec les territoires, par des conventionnements opérants, à savoirs :

MAS	<ul style="list-style-type: none"> - Convention partenariat Hôpital de Carpentras - Convention Pharmacie Becker Monteux - Conventions libéraux et paramédicaux 	ESAT	<ul style="list-style-type: none"> - Convention de coopération Clinique Fontvert - Convention Partenariale de délocalisation d'un espace de formation, institut St Ange - Convention de partenariat SAVS-SAVA84 - Convention de stages institut de l'Olivier
Institut de l'Olivier	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions libéraux intervenants paramédicaux - Convention Société d'Economie Mixte (SEM) de Sorgues - Conventions Taxis transports - Convention d'intervention en médiation animale - Conventions d'interventions en séances de supervisions 	SAVS SAMSAH	<ul style="list-style-type: none"> - Convention ESAT de la Jouvène - Convention ESAT la Roumanière - Convention CMP Centre Hospitalier de Carpentras - Convention GESAPH - Convention ESAT de l'EPI - Convention centre anti-douleurs Urbain V

L'ESAT collabore étroitement avec la Mairie d'Entraigues qui a favorisé l'accès à l'établissement (arrêt bus devant l'ESAT) et à la création de projet autour de la résidence intergénérationnelle et la maison de santé pluridisciplinaire.

L'Institut de l'Olivier poursuit son partenariat autour de la médiation animale avec la Fondation A&P SOMER, et continue ses liens étroits dans le cadre de l'insertion professionnelle avec la société d'économie mixte de Sorgues, un viticulteur de Védene, l'auto-école locale. D'autres réseaux, tel le groupe TSA de Carpentras, l'association Unis-cité, la communauté 360 et les établissements médico-sociaux partenaires, renforcent notre connaissance du secteur et des soutiens inter pluridisciplinairés.

Valérie HERVIEU directrice générale

Ce rapport d'activité met en lien les activités de l'Association l'Olivier pour l'année 2020 et ceux des établissements sont indiqués, ci- dessous :



L'Institut de l'OLIVIER regroupe 3 établissements et services, IME de L'OLIVIER, SESSAD la Gloriette, SESS de l'OLIVIER, dirigés par :

- **Monsieur Alexis BLAIN directeur**
- **Monsieur Damien NICOLAÏ directeur adjoint**

Les numéros Finess et coordonnées sont les suivants :

- | | | | |
|-------------|---------------------|--|----------------------|
| • 840000251 | IME DE L'OLIVIER, | 106 chemin de Bournereau 84 170 MONTEUX, | Tél : 04.90.60.62.65 |
| • 840003909 | SESSAD LA GLORIETTE | 03 Rue de la Gloriette BP 18 84004 AVIGNON Cedex 01, | Tél : 04.90.14.65.22 |
| • 840012488 | SESS DE L'OLIVIER | 14 Lot Valérianes 84700 SORGUES, | Tél : 04.90.83.31.76 |



L'ESAT de l'OLIVIER est dirigé par : **Monsieur Pierre RANCUREL, directeur**

Les numéros Finess et coordonnées sont les suivants :

- 840017487 ESAT DE L'OLIVIER 425 av du Clapier – ZAC du Couquiou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUES Tél : 04.90.48.04.38



Les services SAVS, SAMSAH Soins et SAMSAH Social de l'OLIVIER sont dirigés par : **Madame Delphine GOSSET, directrice**

Les numéros Finess et coordonnées sont les suivants :

- 840018121 SAVS LES CLES 3 rue de la Gloriette 84000 AVIGNON Tél : 04.32.70.23.17
- 840019293 SAMSAH LES CLES 3 rue de la Gloriette 84000 AVIGNON Tél : 04.32.70.23.17



La Maison d'accueil spécialisée est dirigée par : **Monsieur Nicolas FAUCHE, directeur**

Les Cheffes de service sont : **Madame Héléne DUPONT et Madame Mélanie AUZOU**

Les numéros Finess et coordonnées sont les suivants :

- 840016539 MAS LA SORQUETTE 174 ch de Bournereau 84170 MONTEUX Tél : 04.90.61.82.94

